

3 mars 2017

Communiqué de presse

## Le renouvellement des titres de transport des demandeurs d'emploi ouistrehamais facilité

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les Ouistrehamais, demandeurs d'emploi bénéficiant de la gratuité, peuvent désormais recharger leur carte de transport au trimestre, au CCAS de la mairie de Ouistreham Riva-Bella, après avoir créé leur carte à l'Espace Transport.

Cette nouveauté permet ainsi de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi qui jusqu'à présent devaient effectuer deux déplacements : un au CCAS, puis l'autre à l'espace transports Twisto, rue de Geôle à Caen, pour renouveler et valider leurs abonnements. Cette simplification contribue à favoriser l'accès à la mobilité des demandeurs d'emploi, trop souvent encore identifié comme un frein à l'emploi.

Après les villes de Caen, Hérouville, Iles et Mondeville, Ouistreham améliore à son tour le service rendu à ses habitants.

Le CCAS de Ouistreham est désormais équipé d'un terminal de rechargement.

Calendrier annuel de rechargement :

1<sup>er</sup> trimestre : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars : rechargement dès le 1<sup>er</sup> décembre précédent ;

2<sup>e</sup> trimestre : du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin : rechargement dès le 1<sup>er</sup> mars ;

3<sup>e</sup> trimestre : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre : rechargement dès le 1<sup>er</sup> juin ;

4<sup>e</sup> trimestre : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre : rechargement dès le 1<sup>er</sup> septembre.

Cette nouvelle disposition concerne actuellement près de 3100 abonnés Twisto (sur les 28000 usagers quotidiens du réseau). Il s'agit à ce jour de demandeurs d'emploi bénéficiant de la gratuité des transports en commun sur le territoire de Caen la mer, dont les revenus sont inférieurs à 150% du RSA par mois.

A terme, la Communauté urbaine Caen la mer envisage d'étendre cette facilité de traitement aux autres catégories bénéficiant de la gratuité, à savoir les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables et les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), soit près de 10 000 personnes sur le territoire de la Communauté urbaine.

**Contact presse :**

Direction de la communication – Anne-Cécile Jourdan - 02 31 25 45 94 – 06 79 66 10 05  
courriel : [ac.jourdan@caenlamer.fr](mailto:ac.jourdan@caenlamer.fr)

Tous les dossiers sur le site : [www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)

Rejoignez la fan-page Facebook « [Caen la mer](#) »  
et suivez Caen la mer sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Viadeo](#), [Instagram](#), [Youtube](#) et [Google+](#)

